



VILLE DE
FORBACH

APPEL A PROJET D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

STADE FRANÇOIS MEYER A MARIENAU

Introduction :

La Ville de Forbach, dans le cadre de sa politique d'animation, entend conforter les activités associatives qui dans le domaine du sport contribuent au dynamisme de la Ville et à l'affirmation de son image de ville "sportive". C'est pourquoi, la ville de Forbach lance un appel à projet pour l'occupation du Stade François Meyer et ses équipements.

Objectif du projet :

Le projet vise à établir un club de sport dans les installations sportives du Stade François Meyer, y compris les vestiaires et le clubhouse, au cœur du quartier de Marienau, et ainsi renforcer l'offre sportive de la Ville.

Accompagnement :

Dans le cadre des subventions de fonctionnement et/ou exceptionnelles versées chaque année aux associations sportives forbachoises, la Ville de Forbach participe également par la mise à disposition d'installations sportives et de moyens logistiques.

En contrepartie de ces aides apportées par la Ville, l'association s'engage à présenter son projet associatif sportif, en cohérence avec la politique sportive de la Ville de Forbach.

Critères de Sélection :

- Projet sportif global et complémentaire de l'offre actuelle.
- Promotion des valeurs du sport et respect du Contrat d'Engagement Républicain.
- Projet en faveur d'une plus grande mixité femmes/hommes tant pour l'accès à la pratique sportive, que l'encadrement du sport ou de sa valorisation.
- Projet en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap.
- Projet incluant la responsabilité de la surveillance des équipements, du matériel et des installations.

Processus de Sélection :

1. Soumission des propositions : les candidats sont invités à soumettre leur projet avant le 1^{er} juin 2024
2. Évaluation des propositions : un comité de sélection évaluera les propositions en fonction des critères définis.
3. Présentation des projets présélectionnés : les projets présélectionnés seront invités à présenter leur proposition devant le comité de sélection de projet.
4. Annonce du projet retenu : le projet retenu sera annoncé au plus tard un mois après la date limite de candidature.

Informations Pratiques :

- Date limite de soumission des propositions : 1^{er} juin 2024
- Adresse de soumission : valerie.ruchaud@mairie-forbach.fr ou Mairie de Forbach Avenue Saint Remy 57600 FORBACH à l'attention du service Vie associative et sportive.

- Contact pour des informations supplémentaires : 03 87 84 31 40

Nous sommes impatients de découvrir des propositions novatrices et inspirantes pour le développement sportif à Forbach. Merci de votre intérêt et de votre engagement.

Conditions d'éligibilités :

- Association sportive accueillant majoritairement des jeunes.
- Association à jour de ses obligations sociales et fiscales, avec une situation financière saine.
- Association inscrite au Registre des associations.

Ne sont pas éligibles :

- Les projets en dehors du Stade François Meyer.
- Les projets nécessitant une transformation importante de destination de la structure sportive.

Pièce à Fournir :

- Compléter le formulaire de contact
- Présentation de votre association sportive et de votre activité
- Description du projet (Public visé/Objectifs sportifs/Budget et financement)
- Bilan et compte de résultat
- Le prévisionnel d'activité, planning détaillé d'occupation des infrastructures
- Prévision des besoins humains pour l'encadrement et niveau de formation

FICHE CONTACT

Date de dépôt :

Nom/Prénom :

Nom de l'Association :

Date de création :

Coordonnées :

Mail :

Téléphone :

Fait à Forbach le,

Signature,

Joindre obligatoirement l'ensemble des pièces à fournir :

- Présentation de votre association sportive et de votre activité
- Description du projet (Public visé/Objectifs sportifs/Budget et financement)
- Bilan et compte de résultat
- Le prévisionnel d'activité, planning détaillé d'occupation des infrastructures
- Prévision des besoins humains pour l'encadrement et niveau de formation